

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

B. P. 6009 - 45018 Orléans Cédex - Tél. (38) 63.80.01

DOCUMENT

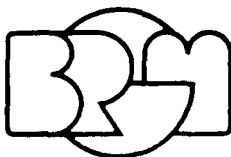


n° 9515

Projet d'extension
du cimetière de la commune
d'OBERHOFFEN-SUR-MODER (67)

Enquête géologique réglementaire

22 Juillet 1983



Service géologique régional ALSACE

204, route de Schirmeck, 67200 Strasbourg - Tél. (88) 30.12.62

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'extension du cimetière communal, après délibération, le Conseil Municipal a confié au Service Géologique Régional Alsace la mission d'étudier le terrain projeté attenant au cimetière actuel.

Le nombre des décès moyen durant ces dernières années est d'une trentaine par an.

Le projet d'agrandissement intéresse les parcelles 1050, 1048, ¹⁰⁹⁹/₁₀₄₉ de la section A, elles prolongent les parcelles précédentes vers le Nord-Est.

Une visite des lieux a été effectuée en présence du Maire le 7 Juillet 1983.

1. CONDITIONS GEOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUES.

Le terrain se situe à la limite d'extension vers l'Ouest des alluvions quaternaires rhénanes formées essentiellement de graviers et de sable, entrecoupés parfois de lentilles d'argile. Cette limite est matérialisée par le bord de la terrasse pliocène.

Les formations pliocènes sont constituées de sables fins entrecoupés de lentilles d'argile et plus rarement de niveaux graveleux.

Ces alluvions pliocènes et quaternaires sont perméables et sont le siège d'une nappe phréatique qui s'écoule à cet endroit d'Ouest en Est.

La profondeur du toit de la nappe se situe à 2,50 m.

Cette aquifère est exploité par des forages AEP ; les plus rapprochés sont situés à 1,5 km à l'Est et à 2,5 km au Sud.

2. SITUATION DU TERRAIN.

Le cimetière de la Commune d'OBERHOFFEN SUR MODER, ainsi que l'extension prévue à l'Est, est au centre de l'agglomération.

Une fosse a été exécutée et a montré la coupe géologique suivante :

- . 0 - 0,25 m : terre végétale
- . 0,25 - 0,60 m : sable roux avec de rares graviers
- . 0,60 - 1,90 m : sable gris beige

Il n'y avait pas d'eau au fond de la fosse.

Le terrain reconnu est bien aéré et dénoyé sur une hauteur suffisante pour permettre l'inhumation.

3. ALIMENTATION EN EAU.

La Commune d'OBERHOFFEN SUR MODER fait partie du Syndicat de la Basse Moder et est alimentée en eau par des forages cités précédemment.

Il ne pourra y avoir de relation entre les eaux captées par ces ouvrages et l'extension du cimetière.

4. PRESCRIPTIONS.

Les caractéristiques du terrain du cimetière permettent de fixer la durée de rotation des corps à 20 ans.

Autour du cimetière actuel et de son extension envisagée, existent des habitations raccordées au réseau d'eau potable sous pression.

Il y aurait donc lieu de consulter les services administratifs compétents pour les distances de zones d'habitations à respecter et les dérogations éventuelles à solliciter.

CONCLUSION

Les conditions géologiques et hydrogéologiques existantes sont favorables au projet d'extension du cimetière de la Commune d'OBERHOFFEN SUR MODER, à l'emplacement indiqué, sous réserve des prescriptions énoncées.

L'hydrogéologue agréé en
matière d'eau et d'hygiène publique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. Babot', with a long horizontal stroke extending to the right.

Y. BABOT

Pièces jointes :

- Annexe 1 : plan de situation - échelle 1/25.000
- Annexe 2 : extrait matrice cadastrale - échelle 1/625.